

L'Industrie Agroalimentaire (IAA)

Chiffres clés

- **Nourrir 9 milliards de personnes en 2050**
- Le **1^{er} secteur industriel de France** : 15 479 entreprises
- **1^{er} employeurs français** : 450 000 salariés (2020)-
- IAA est composé de 98% TPE et PME
- Une industrie ancrée dans les territoires
- 198 mds de chiffre d'affaires
- **80% de la production agricole est transformée** par l'industrie alimentaire
- +80% des produits consommés en France sont fabriqués en France
- Pour 1 emploi créé dans les IAA, 4.3 sont soutenus dans le reste de l'économie française
- Au niveau **européen**, l'industrie agroalimentaire française se situe au **2^{ème} rang derrière l'Allemagne**.
- À l'échelle **mondiale**, elle se place au **4^{ème} rang des exportateurs agroalimentaires** avec 44,2 milliards d'euros de denrées alimentaires exportés (2016).
- L'industrie alimentaire est le **4^{ème} secteur de l'industrie** en terme d'émissions de gaz à effet de serre

Qu'est ce que la Filière Agroalimentaire

L'**industrie agroalimentaire** (en abrégé IAA) est l'ensemble des activités industrielles qui transforment des productions alimentaires issues de l'agriculture ou de la pêche en aliments industriels destinés essentiellement à la consommation humaine (secteur agroalimentaire au sein de l'industrie alimentaire).

Elle commercialise ensuite ces produits industriels en passant par des circuits de distribution telles que les grandes et moyennes surfaces, les grossistes ou les commerces de détail.

Ce secteur économique comprend les transformateurs de produits de grande consommation tels que Nestlé, Danone, Lactalis, Savencia Fromage & Dairy, Pernod Ricard, Unilever, le groupe Bel, Mondelēz International ou encore United Biscuits.

Il ne doit pas être confondu avec l'agroindustrie qui comprend, outre l'agroalimentaire, la transformation des productions issues de l'agriculture, de la pêche et de la foresterie en produits non alimentaires, comme les biocarburants, les biomatériaux et les biotechnologies industrielles (« biotechnologies blanches »).

L'Insee distingue **dix secteurs d'activités** dans l'industrie agroalimentaire (hors tabac) :

1. La transformation et la conservation de la viande et la préparation de produits à base de viande ;
2. La transformation et la conservation de poisson, de crustacés et mollusques ;
3. La transformation et la conservation de fruits et légumes ;
4. La fabrication d'huiles et graisses végétales et animales ;
5. La fabrication de produits laitiers ;
6. Le travail des grains ; la fabrication de produits ;
7. La fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires ;
8. La fabrication d'autres produits alimentaires ;
9. La fabrication d'aliments pour animaux ;
10. La fabrication de boissons.

L'industrie agroalimentaire n'a pas été beaucoup marquée par la crise. Premier secteur industriel français (avant l'automobile), l'agroalimentaire a même enregistré une hausse de son chiffre d'affaires en 2008 de l'ordre de 5,5%. La résistance de ce secteur face à la crise s'explique par le caractère quasi-incompressible des dépenses alimentaires.

Cependant, même si ce secteur ne souffre que très peu de la crise, il en est autrement de l'agriculture.

La production agricole et les revenus des agriculteurs dépendent en grande partie des exigences et des besoins de l'industrie agroalimentaire, qui souhaitent généralement avoir des matières premières à bas prix. Les exploitations agricoles sont ainsi soumises à des prix contraignants pour assurer les marges des industries agroalimentaires. De plus, ces derniers ont tendance à exclure les petites exploitations, favorisant l'agriculture intensive. La conséquence de ce phénomène est l'écart grandissant entre le prix des matières premières pour les industries agroalimentaires et le prix que les ménages paient.

Les multinationales dans le système alimentaire

Au total, **le système alimentaire mondial est dominé par une quarantaine de très grandes firmes multinationales** appartenant à deux exceptions près au club des 500 premières entreprises industrielles et de services.

Ces firmes se répartissent de façon à peu près équilibrée en nombre entre l'agrofourriture, l'industrie agro-alimentaire et la distribution/restauration.

Leurs profits, de l'ordre de 40 à 60 milliards de \$ par an, **sont largement supérieurs aux valeurs ajoutées de l'ensemble des filières agro-alimentaires dans de nombreux pays de la planète** (en France, au Brésil et en Chine, la valeur ajoutée de l'IAA se situe entre 35 et 45 milliards de \$).

Les marges globales constituent le levier stratégique de ces firmes. **Leur importance et leur croissance confèrent à cet oligopole la maîtrise**

progressive du système alimentaire marchand dans tous les pays où il est présent.

Les choix stratégiques de l'oligopole alimentaire restent influencés par les pays d'origine des groupes qui confirment la **suprématie anglo-américaine**, avec 15 firmes sur 40 pour les États-Unis, 9 pour le Royaume-Uni, une pour le Canada et, dans une moindre mesure, européenne continentale (7 entreprises allemandes, 4 françaises, 2 belges et 2 helvétiques).

Cependant, deux phénomènes récents vont modifier cette géographie : la montée des fonds d'investissements (surtout anglo-américains, arabes et asiatiques), et la constitution de multinationales en Chine, en Inde, en Argentine, au Brésil et au Mexique.

(CAIRN Info Matières à réflexion- Les multinationales dans le système alimentaire-[Jean-Louis Rastoin](#))

Communiqué de la FNAF

Industries agroalimentaires vers un oligopole renforcé

Le ministre de l'industrie, Roland Lescure, a annoncé un énième plan de 500 millions d'euros, pour venir au secours des industries agroalimentaires. « Déficit de compétitivité » « nous avons trop de petites entreprises », le tableau noir dressé par le ministre ne vise qu'à accélérer la concentration du capital agroalimentaire pour renforcer l'oligopole formé par les grands groupes.

L'industrie agroalimentaire est passée **du 2^{ème} au 6^{ème} rang des exportateurs agroalimentaires mondiaux** en quelques années.

Notre excédent commercial agroalimentaire ne repose plus que sur deux secteurs, les céréales et les vins et spiritueux.

Les aides précédentes étaient déjà dédiées au renforcement de la compétitivité des entreprises et au gain de parts de marché à l'export.

Est-ce un problème de compétitivité ? Les entreprises ne se portent pas si mal que veut nous le faire croire le ministre.

Selon les chiffres de l'Insee, **le taux de marge** (excédent brut d'exploitation sur la valeur ajoutée) **des entreprises agroalimentaires a augmenté de quinze points et atteint son plus haut niveau depuis quinze ans à 44,7 %**. Ces chiffres sont l'illustration de l'échec patent des stratégies patronales qui mettent à mal le potentiel industriel national pour enrichir une minorité.

Comment analyser autrement la présence de multinationales, françaises ou à capitaux étrangers, comme Mondelez, Danone, Nestlé, Unilever, Bel, Lactalis, Ldc, Bigard..., dont on ne peut nier la solidité financière, qui ne concourent pas à garantir une alimentation saine et diversifiée et à construire des coopérations internationales solidaires !

Qu'apportent ces transnationales à l'économie nationale et aux populations ?

La « reconquête industrielle » à la sauce Macron, objectif affiché du plan France Relance pour la défense d'une souveraineté alimentaire nationale et des gains de parts de marché à l'international, aux forts relents de colonialisme, n'a aidé qu'à augmenter les marges des grands groupes agroalimentaires.

Et ils enfoncent le clou ! Le « **nous avons trop de petites entreprises** », asséné par le ministre, est clair. **L'objectif du gouvernement et du patronat est de renforcer encore la concentration du capital agroalimentaire**, alors que les 20 premières entreprises agroalimentaires en France réalisaient déjà 73 % du chiffre d'affaires du secteur en 2019.

Cette concentration, avec son cortège de restructurations et de licenciements, se fera au détriment du potentiel agricole et industriel, de la diversité des produits alimentaires et de leur qualité.

Les aides financières pour l'agriculture et l'agroalimentaire, qui atteignent 2,3 milliards d'euros pris sur nos impôts, se multiplient pour enrichir une caste de privilégiés. Et gouvernement et patronat poursuivent la même politique !

Contrairement à ce que soutient le ministre de l'industrie, il est du rôle de l'État d'imposer une maîtrise nationale des diverses branches agroalimentaires et une appropriation sociale des moyens de production dans un secteur stratégique comme l'alimentation. Il doit garantir l'accès de toutes et tous à une alimentation saine et diversité par l'augmentation sensible des salaires et des droits nouveaux d'intervention pour les travailleurs. **Montreuil, Le 13 mars 2023**